



PRÉFET DE TARN-ET-GARONNE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

DIRECTION DES SERVICES DU CABINET
Bureau de la sécurité routière

DEMANDE D'ATTESTATION PHYSIQUE A LA CONDUITE AUTOMOBILE (article R. 221-10 du code de la route)

NOM PATRONYMIQUE

NOM D'EPOUSE (le cas échéant)

PRENOM

DATE DE NAISSANCE

LIEU DE NAISSANCE

DEPARTEMENT ou PAYS DE
NAISSANCE

ADRESSE DOMICILE

TELEPHONE

Activité professionnelle :

- Taxi
- VTC
- Ambulance
- Ramassage scolaire
- Transport public de personnes

A, le.....
Signature

LISTE DES PIECES A FOURNIR PAR COURRIER :

(Préfecture de Tarn-et-Garonne – BSR – 2 allée de l'Empereur – BP 10779 – 82013 MONTAUBAN CEDEX)

- une copie de l'avis médical **CERFA n°14480*02** (à télécharger sur service-public.fr) établi par un médecin agréé à contrôler l'aptitude à la conduite automobile **dans le département de votre domicile** (hors médecin traitant),
- une copie d'une pièce d'identité en cours de validité,
- une copie d'un justificatif de domicile récent,
- une enveloppe timbrée et libellée à votre adresse.

MAJ le 31/12/2020